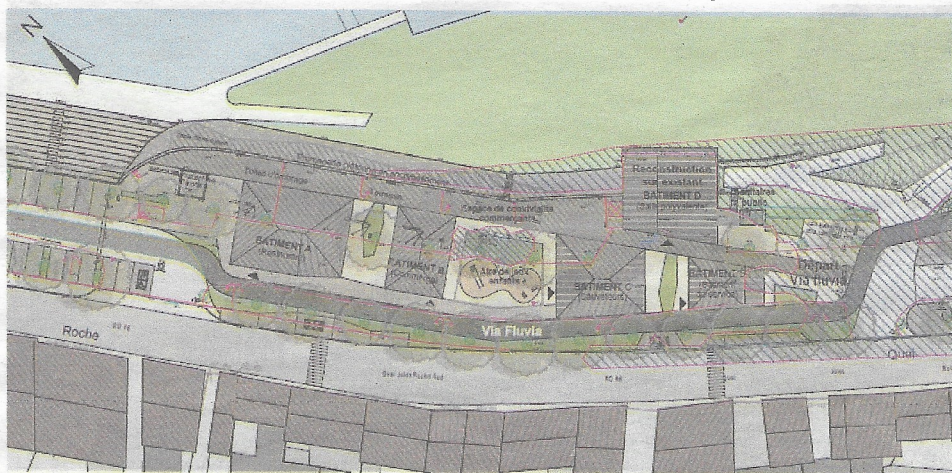


Le projet de réhabilitation du Quai Sud fait débat

SERRIÈRES Laurent Torgue entend mener à bien le projet de réhabiliter le quai sud. Un projet qui s'inscrit dans le développement touristique du village.

Le samedi 19 décembre se déroulait, à l'initiative du conseil municipal, une journée porte ouverte destinée à présentation à la population du projet concernant le projet d'aménagement du Quai sud Jules-Roche.

Un projet qui depuis son lancement a provoqué de nombreuses interrogations et de commentaires de la part d'un collectif opposé à celui-ci. C'est dans ce cadre, et avec la volonté de répondre aux inquiétudes du collectif que Laurent Torgue, maire de Serrières, avait organisé cette journée de concertation avec la population. À l'aide de diapositives, les élus détaillaient, le futur aménagement dont le but est de valoriser la portion du Quai Sud située entre la base de loisirs et le monument aux Morts: « Serrières se devait de répondre, en tant que ville riveraine,



Les futurs aménagements entre la base loisirs et le monument aux Morts. Photo: Daniel Valdenaire



Vue des futures installations depuis le Rhône
Photo: Daniel Valdenaire

aux besoins touristiques de la région et ainsi de participer à la valorisation des bords du Rhône. », ajoutait Laurent Torgue. Un projet en lien avec la jonction de la ViaRhôna et la Via Fluvia. En effet, ce projet participe au maintien et au développement de l'activité économique, mais aussi à l'attrait touristique du territoire avec, entre autres, dans un proche avenir, l'arrivée de la Via Fluvia qui fera de Serrières une ville étape: « Nous sommes soutenus par les diverses institutions qui voient dans ce projet une valorisation du tourisme en Ardèche » insistait Laurent Torgue. le montant de l'opération devrait se monter à 1 700 000 €. L'État, la Région, le département ainsi que la C.N.R. participeront au financement. Restera à la charge de la commune une somme de 550 000 €. Le permis de

construire devrait être déposé en février et les travaux devraient débuter en septembre 2021 pour une livraison du projet en 2022.

Le projet

Réhabilitation du bâtiment existant (Base de loisirs), la création d'un restaurant avec le démantèlement du restaurant « Le bateau d'Émile », la création d'un bar à vin, d'un bâtiment associatif destiné aux clubs des sauveteurs, la création d'un commerce cycles (vente, entretien, location). Sont également prévus: un emplacement aux stationnements des camping-cars et une promenade aménagée.



[Retour à la page précédente](#)